|  |
| --- |
| La maison des ateliers |
|  |  |
| Initiateur(s) | Centre culturel de Mons |
|  |  |
| Site internet | http://www.lamaisondesateliers.be |
|  |  |
| Année de démarrage | 1999 |
|  |  |
| Adresse  | Les Bains Douches – rue de Malpaquet, 12 |
|  |  |
| Ville | 7000 Mons |
|  |  |
| Personne de contact | Boris Iori, coordinateur du CEC |
|  |  |
| **T** | 0473/92.67.05 |
|  |  |
| **E** | info@lamaisondesateliers.be |
|  |  |
| Thème(s) | Accès à la culture, cohésion sociale |
|  |  |
| Public-cible | 3 ans + |
| Source(s) de financement | * Ville de Mons : Service de Prévention
* FWB
* Financements privés ponctuels : Fondation Reine Mathilde [projet Full Music], Google [projet photographie]
 |
|  |  |

Objectifs

L’asbl « La maison des ateliers » a été fondée en 1999 à l’initiative du Centre culturel de la Ville de Mons. En tant que Centre d’Expression et de Créativité (CEC), elle est ouverte à tout public et a pour philosophie de transformer le bagage culturel individuel en outil d’émancipation personnelle et citoyenne. Elle cible les populations les plus défavorisées. Au travers d’ateliers et de projets socio-artistiques, elle vise le développement des facultés créatives et d’expression. Ses enjeux sont ceux de l’éducation permanente.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le CEC de Mons s’est spécialisé dans deux pratiques artistiques, liées aux compétences de son équipe : la musique et les arts plastiques. En effet, cette asbl a pour exigence que les membres du personnel soient à la fois artistes et intervenants de terrain. Le Service de Prévention de la Ville de Mons, dont dépendent les sept Maisons de Quartiers de l’entité, est un partenaire privilégié : les locaux sont fournis et les emplois sont pris en charge par la Ville, ce qui permet d’offrir les tarifs les plus réduits possibles au public-cible. Des subsides issus d’organismes privés permettent quant à eux de financer des projets spécifiques et d’embaucher du personnel supplémentaire à cet effet. En tant que partenaire, le CEC fournit également les ressources humaines et les compétences techniques manquantes pour les animations de quartier du Plan de Cohésion Sociale.

Trois types d’initiatives sont mises en place par La maison des ateliers :

* L’asbl organise une dizaine d’**ateliers récurrents**. Ceux-ci peuvent donner lieu à la diffusion de productions collectives (ex : édition d’un livre reprenant les productions d’enfants ayant participé à des ateliers créatifs).
* Faisant le constat que les ateliers récurrents attirent un public davantage issu des classes moyennes, des **projets** s’organisent selon les besoins et demandes locales, relayées par les différentes Maisons de Quartier dans lesquels le CEC intervient ou par le CPAS montois. Une piste également exploitée pour atteindre les individus les plus paupérisés est d’intervenir directement dans les écoles primaires des quartiers défavorisés. La maison des ateliers souhaite développer une relation de confiance avec les participants et privilégie ainsi des projets avec une temporalité de plusieurs mois. Par exemple, le projet « Full Music » a lieu tous les vendredis durant 4 mois, au sein d’une école primaire à discrimination positive, enclavée dans une cité de la région. Il touche les élèves de la 1ère à la 6e primaire et a pour finalité un spectacle de musique donné à l’occasion de la fête du « Grand Huit » de la commune de Cuesmes. Les enfants composent leurs musiques et chansons, sur le thème de l’éclosion. Le CEC a également mis en place un projet intergénérationnel sur la photographie : un photographe de pochettes d’albums de musique a été engagé pour se rendre aux différents événements de quartier organisés par le Service de Prévention et proposer des ateliers de photos via Smartphone et de shooting. Il démythifie également la mise en scène que les pochettes renvoient.
* Enfin, l’asbl réalise des **actions** **ponctuelles** variées, selon les demandes : création d’un jardin communautaire, réalisation d’une fresque de graffitis avec des jeunes, séances de sensibilisation à l’environnement dans les écoles, animation pour le pôle muséal de Mons, etc.

**« Mon exigence, c’est celle-là : je veux des créatifs […] je suis fondamentalement convaincu que c’est la créativité qui permet de trouver des solutions dans la vie »**

**[Coordinateur de La maison des ateliers]**

Forme(s) de participation

Les CEC visent à valoriser la richesse issue de la diversité culturelle. Les projets résultent toujours d’une demande locale, relayée par les Maisons de Quartier partenaires. Les productions collectives sont le fruit des vécus, des expressions personnelles des participants. Ainsi, dans le projet Full Music, par exemple, les enfants ont l’opportunité de réaliser leurs chansons de A à Z. Ils évoquent des thèmes qui leur parlent : vision de l’école, conflits avec les parents, etc. Par le biais des photographies, les habitants sont rendus visibles, mis à l’honneur. Les productions réalisées dans le cadre d’ateliers artistiques peuvent soutenir d’autres projets, comme par exemple « l’Almanach du jardin refuge », réalisé par des enfants et utilisés dans le cadre des animations de sensibilisation à l’environnement dans les écoles.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le CEC de Mons contribue à lutter contre la pauvreté par le biais d’un double mouvement d’accès à la culture pour les populations paupérisées et de visibilité de la culture personnelle de ces individus, considérée comme source d’émancipation. La créativité est envisagée comme un outil permettant de trouver des pistes de solutions dans la vie quotidienne. L’acquisition des compétences artistiques favorise également le développement de l’estime de soi des participants. Le travail de réflexion autour des objectifs artistiques, par exemple les pochettes de CD, permet aux jeunes de prendre du recul face aux messages renvoyés par la société de consommation. L’exposition itinérante des photographies du quartier donne l’opportunité de changer le regard porté sur les habitants des Cités. Enfin, les projets développés dans les écoles peuvent servir d’accroches aux apprentissages des enfants, ces compétences étant mobilisées dans les activités du CEC.

Facteurs de succès

* Le partenariat avec le Service de Prévention de la Ville (qui assure les emplois et les locaux).
* L’ancrage local (travail dans les quartiers, collaborations avec les acteurs locaux, projets issus des demandes des habitants).

